



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**LA MRC D'ABITIBI LANCE LE 3<sup>E</sup> APPEL DE PROJETS  
DE SA POLITIQUE CULTURELLE**

**AMOS, LE 30 SEPTEMBRE 2016 – À l'occasion des Journées de la culture 2016, c'est avec fierté que la MRC d'Abitibi annonce le 3<sup>e</sup> appel de projets relié à sa politique culturelle rurale. Un montant total de 20 150 \$ sera disponible pour des projets culturels sur le territoire.**

**PROJETS ET PROMOTEURS ADMISSIBLES**

Le Fonds se scinde en deux volets de projets distincts, soit « Art et culture » et « Patrimoine ». Dans un ou l'autre des volets, le programme s'adresse aux artistes, aux intervenants culturels et aux organismes qui désirent entreprendre un projet stimulant pour la vitalité culturelle de leur milieu en suscitant des contacts entre les citoyens et la culture. Pour y être admissibles, les promoteurs doivent être un organisme sans but lucratif enregistré de la MRC d'Abitibi ou d'une municipalité.

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre la MRC d'Abitibi et le ministère de la Culture et des Communications.

**LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL : ESSENTIEL AU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE**

Monsieur Martin Roch, préfet de la MRC d'Abitibi, croit avec enthousiasme que ce fonds pourra pousser plus loin certaines initiatives locales : « *Selon nous, la culture est un élément essentiel au développement socioéconomique de notre territoire. Ce montant permettra d'inciter les promoteurs à des initiatives locales dont citoyens, artistes, organismes et bien plus sauront en bénéficier. Le culturel ; ça nous distingue, nous rend uniques. C'est pourquoi il est toujours important d'investir des sommes dans ce type d'appel de projets. On a hâte de découvrir les projets qui seront mis sur pied !* ».

Fière du dynamisme culturel de son territoire, la MRC d'Abitibi incite les promoteurs des projets acceptés à utiliser les outils de promotion régionaux existants, que ce soit le fil de presse du [Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue](#) ou le [calendrier CulturAT](#).

Les promoteurs intéressés ont jusqu'au **vendredi 28 octobre 2016, 16 h** pour remplir le formulaire disponible sur le site web de la MRC d'Abitibi à l'adresse [mrcabitibi.qc.ca/fonds/fonds-culture-patrimoine](http://mrcabitibi.qc.ca/fonds/fonds-culture-patrimoine).

**À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI**

La MRC d'Abitibi est une organisation publique au service de ses 16 municipalités rurales, d'une ville et de 2 territoires non organisés (TNO), regroupant près de 25 000 habitants avec des budgets annuels de près de 10 millions \$ répartis en 20 secteurs d'activités. Sa mission est de desservir les municipalités de sa MRC, tel que prescrit par la Loi sur l'organisation territoriale municipale, au mieux des ressources humaines et matérielles à sa disposition dans un but de promotion et d'amélioration des conditions de vie générales de sa population tant d'un point de vue social, culturel, qu'environnemental.

– 30 –

**Source :** Jenny-Lee Falardeau  
Agente de communications  
MRC d'Abitibi  
819 732-5356, poste 210  
[jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca](mailto:jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca)